

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 26, 27 et 28 mai 2015

2015 DASCO 93 Dotation (5.380 euros) au lycée municipal Truffaut (3e).

Mme Alexandra CORDEBARD, rapporteure.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code de l'Education, et notamment son article L. 421-11 ;

Vu le projet de délibération, en date du 12 mai 2015, par lequel Mme la Maire de Paris lui propose d'attribuer une dotation au lycée municipal Truffaut (3e) afin de lui permettre d'effectuer les travaux de dépose et repose de trois radiateurs pour permettre la rénovation des sanitaires de l'escalier B ainsi que sur la maintenance de la centrale de traitement d'air et de la chaufferie ;

Sur le rapport présenté par Mme Alexandra CORDEBARD, au nom de la 6e Commission,

Délibère :

Article 1 : Une dotation de fonctionnement pour travaux d'entretien d'un montant total de 5.380 euros est attribuée au lycée municipal Truffaut (3e) afin de lui permettre d'effectuer les travaux de dépose et repose de trois radiateurs pour permettre la rénovation des sanitaires de l'escalier B ainsi que sur la maintenance de la centrale de traitement d'air et de la chaufferie.

Article 2 : La dépense correspondante sera imputée sur le chapitre 65, nature 65737, rubrique 22, ligne de subvention VF80005 du budget municipal de fonctionnement de l'exercice 2015.

Article 3 : Cette subvention sera notifiée à l'établissement concerné, qui effectuera la dépense et justifiera de l'utilisation des crédits obtenus.

La Maire de Paris,

A handwritten signature in blue ink, reading "Anne Hidalgo".

Anne HIDALGO